



Formation

Compétences psychosociales

Niveau 2

« Promouvoir la santé par le développement des compétences psychosociales »

- Le 25 janvier 2024 à Auxerre
- Suivi de 2 ateliers d'accompagnement méthodologique



Programme

« Le développement des compétences psychosociales (CPS) représente aujourd’hui un enjeu majeur au sein de la santé publique, de l’éducation et de l’action sociale. Facteurs clés de la santé, du bien-être et de la réussite éducative et sociale, les CPS sont ainsi à la croisée de la prévention et de la promotion de la santé et au cœur des enjeux sanitaires, éducatifs et sociaux. » (Santé Publique France 2022)

Connaitre les CPS ne suffit pas à savoir comment s’y prendre pour développer un projet et créer une dynamique interne à sa structure.

Cette formation vous permettra de faire évoluer vos pratiques professionnelles et d’élaborer et mettre en œuvre en équipe votre programme de développement des compétences psychosociales, au sein de votre structure.

Objectif de la formation

Construire et mettre en œuvre, en équipe, son projet de développement des compétences psychosociales au sein de sa structure

Objectifs pédagogiques

- Identifier son contexte d’intervention (public, environnement, partenaires ...)
- Identifier les freins et leviers à l’implantation d’un projet CPS
- Définir ses objectifs pédagogiques
- Construire un projet de développement de CPS dans sa structure

Contenu

- Intervention et données probantes : avantages et inconvénients
- Critères d’efficacité des programmes CPS
- Environnement favorable
- Construction de son projet en lien avec son équipe au sein de sa structure

Public

Professionnel·les et bénévoles des champs de l’éducation, du social, de la santé, du médico-social, de l’animation, de l’insertion...



Informations et prérequis

Formateur·rice

Salomon AWESSO | Chargé de projets – Ireps BFC – Antenne de l’Yonne (89)
Maève LORION | Chargée de projets – Ireps BFC – Antenne de l’Yonne (89)

Date et horaires de formation

- Le 25 janvier 2024
- De 9h à 17h

Méthode pédagogique

Il s’agit d’une formation-action. La méthode pédagogique est participative et alterne apports théoriques et échange de pratiques lors de la 1^{ère} journée. Deux ateliers d’accompagnement méthodologique à J + 3 mois et J + 6 mois, permettront de mettre en œuvre son projet dans sa structure.

Évaluation

- Évaluation des acquis de la formation
- Évaluation de la satisfaction et de l’atteinte des objectifs
- Écriture de son projet à la fin de la formation

Prérequis

Avoir suivi une formation CPS de niveau 1

Coût de la formation

Le coût pédagogique de la formation est financé par l’ARS Bourgogne-Franche-Comté. Les frais de déplacements et de repas sont à la charge du participant.

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap

Merci de contacter la responsable formation de l’Ireps : c.lhorset@ireps-bfc.org

Informations pratiques

Voir le livret d'accueil

Lieu de la formation : Auxerre

L'adresse exacte vous sera communiquée ultérieurement.

INSCRIPTIONS



LORION Maève
Chargée de projets
ireps BFC – Antenne de l'Yonne (89)

m.lorion@ireps-bfc.org
03 86 18 81 83



Cliquez ici
Bulletin d'inscription à
remplir avant le 11 janvier
2024.